



Sommaire

Conseils municipaux des
14/01/2013 et 14/03/2013

Neige à Gilocourt

Bruyantes escapades canines

Réforme des rythmes
scolaires

Enquête sur le cadre de vie et
la sécurité

Dégradation aire de jeux

Nouveau à Gilocourt : idKdo

Ecole de musique du Moulin

Editorial

Le beau lavoir

*Enfin la toiture est restaurée ! ce n'était pas du luxe !
Ce travail d'artiste a été réalisé bénévolement par Jacky Cagan, notre
artisan jeune retraité, aidé de Laurent, notre employé communal.
Un grand merci Jacky de la part de tout le village ; bravo à toi !
En consultant les archives communales, nous apprenons que le lavoir du
rû St Martin avait été couvert pour la première fois en 1902.*

*Un peu d'histoire sur les lavoirs : Longtemps la lessive s'est faite au
bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans
abri.*

*A la fin du XVIIIème siècle un besoin d'hygiène croissant se fait sentir
en réaction de la pollution industrielle et des épidémies. Les premières
constructions de lavoirs sont apparues.*

*Cela s'est accentué avec la loi du 3 Février 1851 qui vote un crédit
spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des
lavoirs.*

*Certains confèrent au lavoir l'allure d'un petit temple où s'incarne la
part des lavandières elles-mêmes dont la tâche répétitive et souvent
épuisante se trouve valorisée, presque sacralisée, par un édifice
remarquable.*

Le maire et son équipe

Extrait du conseil municipal du 14 janvier 2013

✓Le conseil municipal accepte d'adhérer à la C.C.M.O Mutuelle, contrat de protection sociale individuelle, labellisée depuis le 31 août 2012 et décide de participer financièrement à hauteur de 10 € par mois, par agent municipal adhérent.

✓Le conseil municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire signe une convention avec M. Philippe LOISEL, pour le déneigement dans la commune. Ce dernier indique qu'il ne souhaite pas être rémunéré pour cette mission.

Extrait du conseil municipal du 14 mars 2013

✓Le maire présente au conseil municipal, deux devis pour des radars pédagogiques :

- datacollect : 1.846€ HT (2.196,74 € TTC), sans batterie
- Icare : 2.245 € HT (2.685,02 € TTC), avec batterie

Le conseil, après en avoir délibéré, choisit le devis de chez Icare et demande une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E)

✓Le renforcement électrique est nécessaire rue de la forêt (du numéro 341 au numéro 781) et rue des Côteaux. Une demande de chiffrage a été faite afin de demander une subvention auprès du Conseil Général.

✓Le conseil municipal accepte de verser une indemnité de gardiennage pour l'Eglise en 2013, d'une valeur de 119,55 € au prêtre qui exerce le culte.

✓Le maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale, deux syndicats d'électricité ont été retenus :

- Pour les communes desservies par ERDF, le SE60
- Pour les communes desservies par la SICAE, un seul syndicat regroupant ces communes, dénommé Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO). Ce syndicat assurera la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AOD), à qui la commune pourra transférer la maîtrise d'ouvrage et de ce fait obtenir des aides du FACE.

Pour ce faire, il convient de dissoudre l'actuel syndicat d'électricité auquel la commune adhère : Le syndicat d'électricité du Valois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la dissolution du syndicat d'Électricité du Valois.

✓Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une modification du P.L.U., pour supprimer une parcelle mise en emplacement réservée (n°2). En effet si cette parcelle qui fait partie d'une propriété longtemps laissée à l'abandon et aujourd'hui habitée, devait restée en emplacement réservé, elle priverait ses propriétaires d'un accès à l'arrière de leur maison.

Le Conseil Municipal est d'accord pour effectuer cette modification, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions nécessaires.

Neige à Gilocourt

L'hiver a été long, très long Que de neige, que de neige.....
Grâce à l'achat de la lame de déneigement, poussée efficacement par Philippe Loisel et son tracteur et grâce aux tonnes de sel étalées par Laurent et son engin, les rues sont toujours restées praticables. Merci à tous les deux et à l'année prochaine !!!



A cause des voitures en stationnement, certaines rues n'ont pu être déneigées ; l'hiver prochain un peu de civisme !!! Rejoignez les parkings les plus proches pour laisser passer la lame. D'avance merci ; je vous ferai une piqûre de rappel !

Bruyantes escapades canines



Le printemps frileux n'empêche pas les chiens de batifoler.....

Chers maîtres, soyez vigilants afin que tout le village ne profite pas de leurs escapades bruyantes.

Réforme des rythmes scolaires

Le conseil du Syndicat Scolaire Intercommunal des communes de Béthancourt en Valois, Gilocourt, Glaignes, Orrouy et Séry-Magneval a décidé à l'unanimité de ne pas demander le report du projet de refondation de l'école à la rentrée 2014, dans la mesure où il dispose des structures et du personnel pour accueillir les enfants et que les communes faisant le choix d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013 seront aidées financièrement pour sa mise en œuvre.

Cette décision, conformément au texte du décret incombe aux collectivités territoriales seules.

Suite à cette décision, des réunions de concertation ont eu lieu avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants afin de déterminer l'organisation du rythme scolaire en respectant les termes du décret.

Les représentants des parents d'élèves, les enseignants et le conseil du syndicat scolaire Intercommunal se sont finalement mis d'accord après de nombreuses interventions, précisions et prises de positions sur le rythme suivant :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- enseignement de 8h30 à 11h30 puis de 13h45 à 16h00
- pause méridienne de 11h30 à 13h45
- temps d'accueil périscolaire de 7h00 à 8h30 puis de 16h00 à 19h00

Mercredi

- enseignement de 8h30 à 11h30
- pause méridienne de 11h30 à 13h45
- temps d'accueil périscolaire de 13h45 à 16h30 (jusqu'à 19h00 sur inscriptions)

Pour plus de détails quant au projet de refondation de l'école, consultez le site de l'Education Nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 02 avril au 29 juin 2013 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ;

la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Dégradation aire de jeux

Les grillages entourant notre très récente aire de jeux viennent d'être dégradés. Ils seront bien entendu remis en état, néanmoins l'argent, vos impôts, nécessaire à ces réparations aurait sans doute pu être utilisé à d'autres fins.

Ces comportements sont inadmissibles. Le maire a alerté les services de gendarmerie et il sera intransigeant avec les auteurs de ces faits.

Merci de lui signaler toute anomalie à l'aire de jeux et toute attitude mettant en cause la sécurité et la tranquillité de tout ceux qui veulent profiter de ces installations.

Nouveau à Gilocourt



Le printemps est arrivé : Rafraîchissez votre intérieur, relookez-le !

Pour cela, rendez-vous chez idKdo !

Vous serez accueilli chaleureusement par Monsieur Damien Prudhomme. De nombreux articles colorés et innovants vous attendent sur d'innombrables étals.

IDKDO Centre Commercial les Aubaines, Rue des Peupliers 60129 Gilocourt

Heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanche de 14h30 à 19h



page facebook : IDKDO 60



Règlement dans les transports scolaires collèges et lycée

Tout voyageur doit pouvoir présenter un titre de transport valable au conducteur et aux agents de Contrôle :

A ce titre les écoliers doivent présenter la carte de transport scolaire.

En cas de non présentation de leur carte de transport lors d'un contrôle, ils sont susceptibles de recevoir une amende de 46€ plus 2 € pour le prix du transport

Bibliothèque - résultats du concours

La remise des prix du concours a eu lieu le vendredi 4 mai. Le taux de participation reste faible, ce qui n'a pas empêché les personnes présentes de passer un bon moment ensemble.

Les vainqueurs 2013 sont :

6-8 ans, Justine Franckelemont, 9-13 ans, Baptiste Franckelemont, Adultes, trois ex equo: Yveline Repetti, Véronique et Katy Moisan.

La bibliothèque se modernise, et va vous demander lors de votre prochain passage votre adresse e-mail. Cela permettra aux bibliothécaires de communiquer plus facilement avec vous (concours, nouveautés ...). Que les personnes n'ayant pas d'adresses e-mail se rassurent, ils continueront à recevoir le concours dans leur boîte aux lettres.

Ecole de musique du Moulin à Glaignes

L'école du Moulin à Glaignes propose des cours de guitare et de piano (tous styles, tous niveaux), éveil musical pour les enfants à partir de 3 ans, solfège, Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et perfectionnement.



Cours de guitare, perfectionnement et éveil

Manu 06.11.16.93.41

Cours de piano, solfège, MAO et éveil

Brice 06.27.28.44.03

3 Mars - Fêtes des Grand-Mères



17 avril - Exposition de Pâques



Bravo aux bénévoles de l'association Culture et Créations qui ont créé de nombreux modèles pour cette exposition.





BROCANTE et PIQUE-NIQUE

Le comité des fêtes de Gilocourt-Bellival organise la brocante à Gilocourt le 2 juin 2013.

Celle-ci est réservée aux particuliers.

Le droit d'accès est fixé à 3 € le mètre linéaire.

Le bulletin d'inscription dûment complété (distribué dans toutes les boites aux lettres de Gilocourt) doit être retourné au comité des fêtes de Gilocourt – Bellival avant le 27 mai 2013 **accompagné de** :

- Une copie recto verso de la carte d'identité.
- La liste des objets mise en vente.
- Le montant de la réservation. (chèque à l'ordre du "comité des fêtes de Gilocourt – Bellival")

Aucune inscription incomplète ne sera acceptée.

Les ventes des produits de bouche et d'animaux sont interdits.

Par ailleurs le **Pique-nique annuel aura lieu le samedi 22 juin** au soir (sauf météo capricieuse)

Rappel du principe chacun amène son repas et le comité des Fêtes met à votre disposition la table et les barbecues.

Pour tous renseignements sur la Brocante, le Pique-Nique ou autres manifestations organisées par le comité des fêtes :

par mail : cfgilocourt@cegetel.net
 par téléphone : 03.44.88.80.76 ou 03.44.88.66.21
 Blog : <http://cfgilocourt.over-blog.com/>

Site internet



www.gilocourt.com

La page Gilocourt Live est faite pour vous...n'hésitez pas à faire vivre le site, pour le bonheur de tous.

Mairie - 03 44 88 60 04

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi 16h30 - 18h30
 Jeudi 16h30 - 18h30
 Vendredi 9h30 - 12h00

Permanences Maire et Adjointes

Sur rendez-vous

La permanence du samedi est réservée pour les entretiens particuliers ou demandes de renseignements avec le Maire ou les adjoints.
 La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouvertures du secrétariat.

Bloc-notes

Rock'n Roll afternoon

Dimanche 26 mai

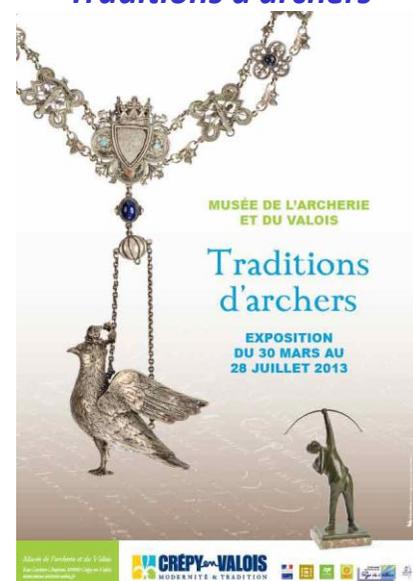
De 9h à 19h

Parc Sainte Agathe

Rassemblement de voitures et de motos américaines

Un service de buvette et de petite restauration sera assurée sur place

Traditions d'archers



Poste d'ORROUY

Tél : 03 44 88 60 44

Heures d'ouverture

Lundi }
 Jeudi } 9h00 - 11h00
 Vendredi }
 Mardi } 9h00 - 11h00
 } 14h00 - 16h00
 Samedi } 9h00 - 12h00
 Fermé le mercredi

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Philippe Champion, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Josette Leleu, Jean Perdrieau, Valérie Sinople